

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
<b>Herausgeber:</b>	Service archéologique de l'Etat de Fribourg
<b>Band:</b>	4 (2002)
<b>Artikel:</b>	Riaz/Tronche-Bélon : un cimetière du Haut Moyen Âge en Gruyère
<b>Autor:</b>	Graenert, Gabriele
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-389014">https://doi.org/10.5169/seals-389014</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Gabriele Graenert

Fouillée dans les années 1975/76, la nécropole de Riaz/Tronche-Bélon nous fait découvrir, au travers de ses nombreuses sépultures, les rites funéraires d'une population romano-burgonde au carrefour du Bassin lémanique et du Plateau.

# Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière du Haut Moyen Age en Gruyère

**L**a conservation, la fouille et la documentation des sites détruits depuis les années 1970 par la construction des autoroutes font partie des devoirs majeurs du Service archéologique cantonal. Sur le tracé de l'autoroute Berne-Vevey, à travers le district de la Gruyère, quatre sites du Haut Moyen Age ont été explorés lors de plusieurs campagnes de fouilles successives<sup>1</sup>: les cimetières de Gumeffens/Sus-Fey, Vuippens/La Palaz<sup>2</sup> et Riaz/Tronche-Bélon ainsi que dix tombes, également sur la commune de Riaz, au lieu-dit L'Etrey<sup>3</sup>. La nécropole de Riaz/Tronche-Bélon, qui comprend environ 470 inhumations, a été fouillée intégralement entre 1975 et 1976. Ses dimensions ainsi que la bonne documentation qui lui est associée font de ce cimetière une source de premier rang pour l'histoire culturelle et sociale des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles en Suisse et au-delà.

## Contexte culturel et historique

Durant le Haut Moyen Age, les contrées sises de part et d'autre de la chaîne du Jura forment une région caractérisée par une culture matérielle unitaire. Comme plusieurs catégories d'objets, notamment certains types de boucles de ceinture ou de fibules, ne se rencontrent que dans cette région<sup>4</sup>, on parle d'une «province culturelle» dont l'émergence résulte d'un passé politique commun<sup>5</sup>: durant près de cent ans, les circonscriptions du Rhône et de la Saône ainsi que les régions situées entre les chaînes du Jura et des Alpes ont appartenu à la sphère de pouvoir des rois burgondes. Dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, ces derniers instaurent, avec le soutien



Fig. 1 Le site durant les fouilles de 1976; à droite, les murs de fondation du temple

<sup>1</sup> Spycher, H., Die Ausgrabungen auf den Nationalstrassen im Kanton Freiburg 1975, Mitteilungsblatt SGUF 25/26, 1976, 34 sq.; Schwab, H., Les nécropoles mérovingiennes en pays de Fribourg, Dossiers Histoire et Archéologie 62, 1982, 74 sq.

<sup>2</sup> Schwab, H. et al., Vuippens/La Palaz, (AF 10), Fribourg, 1997.

<sup>3</sup> AF, ChA 1987/1988 (1990), 92.

des familles sénatoriales autochtones, un royaume germanique sur ce territoire autrefois d'obédience romaine. Cependant, si les Burgondes, relativement peu nombreux, et leurs descendants se sont rapidement assimilés aux collectivités préexistantes, la population romane, majoritaire, reste dominante culturellement. Dans les années trente du VI<sup>e</sup> siècle, les rois francs annexent le royaume de Burgondie à leurs territoires. Ce faisant, l'actuelle Suisse occidentale tombe également sous la domination des Mérovingiens, la lignée royale des Francs, mais malgré la fin de son indépendance, le royaume de Burgondie conserve son unité culturelle qui demeure en majeure partie intacte. Enfin, lors de la réorganisation du royaume des Francs en 561 après J.-C., la Suisse occidentale se trouve partagée en deux: le Pagus Ultraioranus, qui regroupe les contrées sises au sud de l'Aar, reste rattaché au royaume de Burgondie tandis que les



régions septentrionales sont incorporées au duché des Alamans.

Si l'on prend en considération les proportions de populations ainsi que les conditions-cadres historiques et politiques, il s'avère que la grande majorité des morts inhumés dans les cimetières mérovingiens entre Aar et lac Léman se rattachent à la population romane et romanisée de Burgondie. La romanité de cette population d'ensemble constitue donc la toile de fond à partir de laquelle le caractère et la spécificité de la nécropole de Riaz/Tronche-Bélon vont se développer.

### Riaz/Tronche-Bélon, un cimetière typique de la Burgondie

Située dans la plaine de Riaz, sur la rive gauche de la Sionge, la nécropole se trouve sur une butte morainique au sommet de laquelle les ruines d'un temple gallo-romain<sup>6</sup> (fig. 1) avaient été découvertes et partiellement fouillées en 1852 et 1853 par l'abbé Jean Gremaud, recteur de l'Université de Fribourg. Lors de ces travaux,

Fig. 2 Riaz/Tronche-Bélon, plan général de la nécropole

Gremaud avait mis au jour au moins 41 tombes mérovingiennes dont l'une avec plaque-boucle en bronze, à décor figuratif<sup>7</sup>. Par la suite, la localisation exacte du temple et des sépultures tomba dans l'oubli et ce n'est qu'en 1974, à l'occasion de sondages en prévision de la construction de l'autoroute A12, qu'elle fut redécouverte. Cependant, parmi les 405 aménagements funéraires clairement mis en évidence à ce moment-là, on observa qu'au moins 111 tombes avaient été dérangées ou détruites lors de remaniements de sol effectués aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Toutefois, Gremaud n'ayant fouillé que superficiellement le long des fondations préservées des murs du temple, quelques tombes sont restées partiellement intactes.

4 Werner, J., Die romanische Trachtprovinz Nordburgund im 6. und 7. Jahrhundert, (Vorträge und Forschungen 25), Sigmaringen, 1979, 447 sq.; RGA<sup>2</sup> IV, 248 sq., s. v. Burgunden (M. Martin). Cf. aussi Rettner, A., in Marti, R. et al., Ein frühmittelalterliches Gräberfeld bei Erlach BE, Basel, 1992, 13 sq.

5 RGA<sup>2</sup> IV 241 sq., s. v. Burgunden et 271 sq., s. v. Burgundia (H. H. Anton).

6 Vauthier, P.-A., Riaz/Tronche-Bélon. Le sanctuaire gallo-romain, (AF 2), Fribourg, 1985.

7 Gremaud, J., Mémorial de Fribourg 1, 1854, 69 sq.

La plus grande partie du cimetière s'étendait sur le versant oriental de la butte, le long de la pente et jusque dans la plaine (fig. 2). Les sépultures étaient organisées en rangées plus ou moins régulières à l'intérieur d'un périmètre vraisemblablement délimité, au moins au sud et à l'est, par une clôture (enceinte?): l'absence de tombes au-delà de certaines limites est, en tout cas, un indice en ce sens. A quelques exceptions



près, les défunt ont été inhumés en décubitus dorsal, avec la tête à l'ouest. En général, ils reposaient dans des cercueils en bois ou des fosses avec «placages» de bois, calés de l'extérieur par des pierres (fig. 3); le plus souvent, ces aménagements périssables se sont désagrégés sans laisser de traces nettes dans le sol. Un deuxième type de fosses dont les parois étaient tantôt tapissées de murets en pierres sèches soigneusement colmatés tantôt habillées de dalles de pierre, compte parmi les formes de tombes particulières (fig. 4). En règle générale, les tombes murées ou dallées étaient recouvertes d'une couche de galets ou de dalles de pierre. Pour les autres sépultures, des couvertures ou des marquages de surface ont rarement été mis en évidence lors de la fouille, mais on peut supposer qu'ils existaient dans la plupart des cas. Quant au matériau lithique mis en œuvre pour les tombes, il provient en partie des ruines du temple. Pour ce qui est des offrandes, la plupart des défunt n'en ont bénéficié d'aucune: environ deux tiers des inhumations de Tronche-Bélon ne contenaient pas de matériel, le tiers restant se partageant équitablement entre les tombes renfermant plusieurs objets et celles qui n'en comportaient qu'un seul. L'offrande symbolique d'un seul objet semble typique du culte funéraire roman<sup>8</sup>. A Tronche-Bélon, le dépôt d'une ceinture à côté ou sur le corps du défunt est attesté dans un tiers des cas; à ce propos, il faut relever que la plupart des inventaires de fouilles mentionnant l'existence de plus d'un objet dans la tombe sont également des exemples de sépultures ne contenant qu'une seule offrande, en l'occurrence la ceinture: dans ce cas, en plus

Fig. 3 Tombe n° 193 avec empierrement

Fig. 4 Tombe n° 69 avec murets maçonnés en pierres sèches et fond de la fosse soigneusement pavé de dalles; près de l'extrémité inférieure du squelette, les restes soigneusement empilés d'une inhumation antérieure

de la boucle, la ceinture était simplement munie d'une pochette suspendue qui, à la fouille, se matérialisait par des fragments de vieux métaux ou par les outils qu'elle renfermait.

## Développement de la nécropole

La condition requise pour déterminer, à l'aide de méthodes archéologiques, le moment où chaque défunt a été inhumé reste la présence d'objets déposés dans sa sépulture<sup>9</sup>. Tombée en désuétude à la fin de la période romaine, la tradition qui veut que le mort soit accompagné d'offrandes reprend de la vigueur dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle parmi les populations romanes et romanisées. Toutefois, les objets restent modestes et se limitent généralement à des accessoires de vêtements; dans ce cadre, c'est la ceinture qui détient la place primordiale. Or, la forme des boucles de ceinture et leurs décors ont subi, au cours des temps, des modifications pour lesquelles des datations ont pu être établies. Les résultats acquis par le biais de ces analyses typologiques offrent donc une base sûre et solide pour la classification chronologique du corpus matériel des tombes d'une nécropole. Malheu-

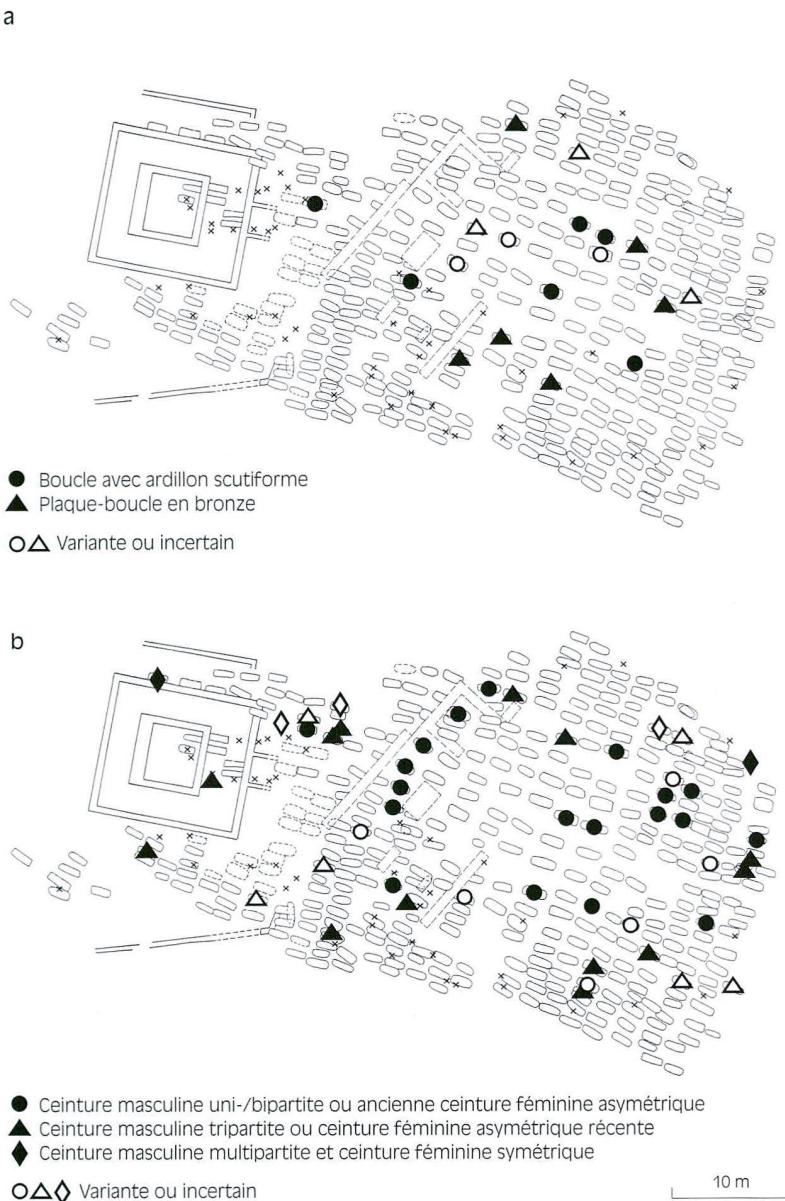
<sup>8</sup> Martin, M., Les Burgondes et l'archéologie hier et aujourd'hui, in Gaillard de Semainville, H. (dir.), Les Burgondes. Apports de l'archéologie, (Actes du colloque international de Dijon, 1992), Dijon, 1995, 39 sq.

<sup>9</sup> Martin, M., Le Haut Moyen Age, in Osterwalder, Ch. et Schwarz, P.-A. (éd.), Chronologie. Datation archéologique en Suisse, Bâle, 1986, 99 sq.

<sup>10</sup> Martin, M., Bemerkungen zur chronologischen Kleiderung der frühen Merowingerzeit, Germania 67, 1989, 132 sq.

<sup>11</sup> Compilation bibliographique au sujet des soi-disant boucles de type D par Leuch-Bartels, K., Untersuchungen zu sechs Typen frühmittelalterlicher D-Schnallen, JbSGUF 79, 1996, 137 sq., plus particulièrement note 6.





reusement pour nous, archéologues, cette coutume se perd à nouveau quelque peu, et dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle, la règle absolue redevient celle de l'inhumation sans offrande.

Les boucles simples découvertes à Tronche-Bélon, notamment celles avec un ardillon scutiforme, font partie du mobilier le plus ancien (fig. 6); elles remontent au second tiers du VI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Leur répartition (fig. 5a) montre qu'elles proviennent principalement des tombes aménagées sur le replat oriental de la butte.

En périphérie, plusieurs inhumations ont livré des plaques-boucles de ceinture en bronze de la fin du VI<sup>e</sup> siècle; l'une des caractéristiques principales de ces plaques-boucles rectangulaires se manifeste dans leur décor, souvent rehaussé de motifs chrétiens<sup>11</sup> (voir fig. 6, en bas à droite).

Lors des troisième et quatrième phases d'occupation de la nécropole, mises en évidence grâce à l'analyse du développement stylistique des ceintures<sup>12</sup>, on remarque que les surfaces précédemment occupées sont d'une part comblées, d'autre part étendues vers la pente, à l'est, et jusqu'aux ruines du temple, à l'ouest (fig. 5b). À ces périodes, hommes et femmes portent de larges ceintures bien visibles, la plupart du temps en fer, et souvent ornées de décors géométriques damasquinés de fils d'argent et de laiton (fig. 8). Les ceintures féminines à plaque rectangulaire (voir fig. 8, en bas) sont particulièrement typiques de cette «province culturelle» de Burgondie septentrionale dont j'ai parlé précédemment. À Tronche-Bélon, c'est également la forme la plus couramment attestée dans les inventaires des tombes féminines.

Vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, les ceintures masculines à trois ou plusieurs plaques, plus étroites qu'auparavant, deviennent patricialement en vogue; les femmes se parent alors de plus en plus selon la mode franque, avec des garnitures symétriques, à plaques trapézoïdales. Un exemple de ce type, à Tronche-Bélon, montre un placage d'argent de grande surface, caractéristique de cette époque (fig. 9). Ces ceintures, qui font partie des modèles les plus récents, ont été découvertes exclusivement dans des tombes situées en bordure nord de la nécropole.

Enfin, les dernières inhumations implantées dans le cimetière appartiennent à un horizon temporel durant lequel la coutume des offrandes funéraires était, une fois de plus, tombée en quasi totale désuétude.

D'un point de vue chronologique, l'inhumation multiple et l'utilisation de structures en pierres sont considérées aujourd'hui comme des caractéristiques plutôt tardives dans le développement des traditions funéraires du Haut Moyen Age: selon les régions, on ne les rencontre qu'à partir d'un VII<sup>e</sup> siècle avancé<sup>13</sup>. Enfin, qu'il s'agisse de sépultures murées ou dallées, d'inhumations multiples ou de tombes sans offrandes, elles sont regroupées dans les zones périphériques de la nécropole.

Le nombre restreint de tombes sans offrandes dans l'aire la plus ancienne de la nécropole est à remarquer. J'interprète ce phénomène comme un indice permettant de situer le début du fonctionnement du cimetière après le premier tiers

12 Au sujet de l'évolution et de la datation des ceintures masculines, cf. Marti, R., Zwischen Römerzeit und Mittelalter, (Archäologie und Museum 41A), Liestal, 2000, 29 sq. et 82 sq. Pour les ceintures féminines, cf. Martin, M., Zur frühmittelalterlichen Gürteltracht der Frau in der Burgundia, Francia und Aquitania, in L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie, (Actes du colloque de Mariemont, 1979), (Monographies du Musée royal de Mariemont 6), Morlanwelz, 1991, 37 sq. et Deschler, E., in Marti et al. (voir note 4), 34 sq.

13 Marti (voir note 12), 38 sq.; Steiner, L. et Menna, F., La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), (CAR 75-76), Lausanne, 2000, 199 sq.



**Fig. 6 Boucles de ceinture**  
(présentées de droite à gauche;  
en haut: tombes n°s 157, 168 et  
154; en bas: tombes n°s 141 et 8)

du VI<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle l'absence d'offrandes est encore de rigueur. Ainsi l'utilisation du cimetière peut-elle être calée assez précisément entre le deuxième tiers du VI<sup>e</sup> siècle (boucle à ardillon scutiforme) et la fin du VII<sup>e</sup> siècle (tombes à murets, dallées, à inhumations multiples).

### Quelques particularités de la nécropole

Sur la base des connaissances actuelles, c'est plutôt le groupe de tombes situé au sommet du replat oriental de la butte qui doit être considéré comme le point de cristallisation le plus important pour la communauté funéraire. La plupart des tombes ultérieures ont d'ailleurs été aménagées autour de ce groupe, donc, d'une certaine façon, à son pied, et les alignements extrêmement réguliers des inhumations semblent calqués sur ce groupe initial. En outre, cette régularité dans l'organisation de l'aire funéraire est presque impensable sans l'intervention d'une main ordonnatrice, sous quelque forme que ce soit; de plus, pour qu'elle puisse attribuer à cha-

cun l'endroit le plus approprié pour sa sépulture, cette main ordonnatrice devait être en relation étroite avec chaque membre de la communauté. Ainsi par exemple, de par l'emplacement de leurs tombes dans ce groupe initial, il est possible de déduire que les défunt concernés devaient remplir, durant leur vie, des fonctions significatives au sein de la communauté enterré dans ce cimetière.

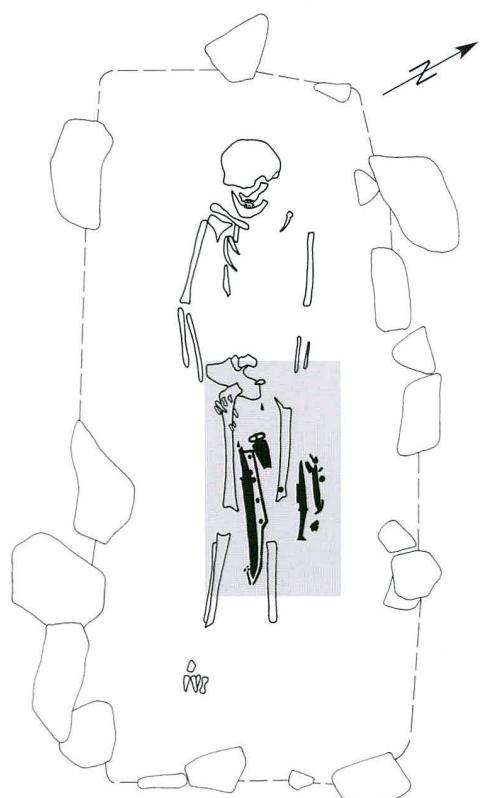
### Une rangée de tombes particulières

Une série de cinq inhumations très précisément alignées tête contre pieds (voir fig. 2; tombes n°s 1, 58, 131, 138, 143), accompagnées d'une sépulture féminine voisine (tombe n° 141), est particulièrement remarquable. Ces tombes ont été aménagées durant le dernier tiers du VI<sup>e</sup> et la première décennie du VII<sup>e</sup> siècle, et le caractère familial de cet ensemble funéraire composé de trois femmes et de trois hommes est souligné par la tombe d'enfant n° 153 qui lui est associée. L'inventaire du mobilier funéraire mis au jour dans ces inhumations se démarque de ceux que l'on rencontre ailleurs dans la nécropole ou dans la région, tant par le nombre d'offrandes recueillies que par la composition de l'ensemble. Parmi

les trouvailles remarquables, on mentionnera par exemple une boucle en fer originale, à plaque ronde damasquinée d'argent, provenant de la tombe n° 1 (fig. 13). La taille de la plaque et le motif de la Sainte-Face à la base de l'ardillon renvoient formellement cet exemplaire aux plaques-boucles à masque humain («Christusschnallen») que l'on trouve en Gaule septentrionale<sup>14</sup>. En revanche, le décor général, avec ses deux corps d'animaux en forme de bandes organisées symétriquement de part et d'autre de l'axe central au niveau duquel elles s'imbriquent, ressemble plutôt à celui que l'on peut voir sur une boucle provenant de la nécropole d'Elgg ZH<sup>15</sup>; l'exemplaire d'Elgg ayant été fabriqué en Burgondie, il n'est pas nécessaire d'attribuer une origine étrangère à celui de Riaz. En revanche, le gobelet en verre de la tombe féminine voisine n° 58 (fig. 10) pourrait, lui, avoir été importé de Gaule septentrionale ou de Hesse-Rhénanie<sup>16</sup>. Quant à la grande fibule discoïdale recouverte d'une feuille d'or<sup>17</sup> et à la paire de fibules en forme de cavaliers hautement stylisés<sup>18</sup> de la tombe féminine n° 131 (fig. 15), elles relèvent sans conteste de goûts autochtones. Un autre groupe de fibules comprenant une pièce polylobée avec grenats incrustés et une fibule de bronze en forme de S paraît la défunte de la tombe n° 141, qui portait également un anneau d'argent, un collier de perles et un voile attaché à l'aide d'une épingle. Sa ceinture enfin, représentée seulement par la boucle en fer et les pendentifs qui y étaient rattachés, a été déposée par ses proches au moment de sa mort, à côté de sa jambe gauche.

L'une des sépultures particulièrement remarquables de la nécropole de Riaz (tombe n° 138) est celle d'un homme décédé avant 600 après J.-C.<sup>19</sup>, à un peu moins de 60 ans selon les premières analyses anthropologiques. L'éventail des offrandes funéraires mis en évidence dans cette inhumation correspond, de prime abord, à celui que l'on rencontre habituellement dans d'autres tombes masculines contemporaines: une ceinture avec sacoche et scamasaxe, le tout déposé sur les jambes du défunt (fig. 7). Cependant, le contenu de la sacoche, à savoir une barre d'or d'un poids de 1,61 gramme et un sachet avec neuf monnaies d'argent, permet de distinguer nettement cet individu des autres. En effet, si les monnaies, qui représentent déjà une somme relativement importante à l'époque, sont d'un grand intérêt pour la datation de la tombe – elles

Fig. 7 Plan détaillé de la tombe n° 138; emplacement du scamasaxe et du contenu de la sacoche dans la zone de la cuisse



14 Périn, P., Collections mérovingiennes, (Catalogue d'Art et d'Histoire du Musée Carnavalet 2), Paris, 1985, 767 sq.

15 Windler, R., Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh., (Zürcher Denkmalpflege Archäologische Monographien 13), Zürich, 1994, 54 sq.

16 Koch, U., Das fränkische Gräberfeld von Klepsau im Hohenlohekreis, (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 38), Stuttgart, 1990, 231 sq.

17 Rettner (voir note 4), 22 sq.

18 Marti, R., Das frümittelalterliche Gräberfeld von Saint-Sulpice VD, (CAR 52), Lausanne, 1990, 57 sq.

19 Cf. Windler, R., in Marti et al. (voir note 4), 53 sq.

Os	Bronze	Monnaies d'argent sous le couteau
Cuir	Or	
Fer	Silex	



ont été frappées après 568 après J.-C.<sup>20</sup> –, elles trahissent également l'importance du personnage, d'autant que la valeur matérielle de la sacoche était encore augmentée de manière conséquente par la barre d'or. On peut donc supposer que l'individu inhumé dans la tombe n° 138 appartenait à une famille économiquement puissante, donc influente et révérée. De plus, si l'on garde en mémoire l'emplacement exceptionnel de sa structure funéraire, on est tenté de considérer ce personnage comme un membre de la famille dominante des lieux. A partir de là, on pourrait également attribuer à cette famille le défunt de la tombe n° 143, un individu d'environ cinquante ans, inhumé au pied de la tombe n° 138. Sur la partie gauche de son corps gisait une spatha à lame damassée (fig. 12), une arme de grande valeur dont les éléments de fer visibles au niveau de la poignée, à savoir la garde et le pomneau, sont damasquinés d'argent. La tête du défunt reposait sur un amas d'offrandes composé de la ceinture, du scamasaxe et de la sacoche avec son contenu (fig. 11), formant ainsi une sorte de coussin. A l'exception d'un rivet en fer dont la tête en tôle d'argent est décorée de filigranes (fig. 11.4), la sacoche, renforcée par un cadre en fer, ne contenait aucun métal noble. Quant à la ceinture,

**Fig. 8** Garnitures de ceinture en fer damasquiné d'argent, première moitié VII<sup>e</sup> siècle; en haut: garniture masculine tripartite de la tombe n° 123; en bas: plaques de la ceinture féminine de la tombe n° 296

**Fig. 9** Ceinture féminine symétrique à placage d'argent avec incrustations de grenat d'une tombe non documentée, seconde moitié VII<sup>e</sup> siècle

**Fig. 10** Inventaire de la tombe n° 58

elle est formée d'une boucle à plaque ronde relativement grande (fig. 11.3), d'une plaque dorsale arrondie et de quatre plaques à œillets ayant permis la suspension du scamasaxe. Ces caractéristiques, associées au décor dense du damasquinage de la plaque-boucle, me poussent à dater cette inhumation juste après l'an 600 de notre ère<sup>21</sup>. Par ailleurs, une relation privilégiée existait sans doute entre les deux hommes inhumés dans les tombes n° 138 et 143, un lien qui s'exprime jusque dans la mort par l'étroite proximité des deux sépultures. En tenant compte de la séquence chronologique des inhumations et de l'âge respectif des défunts, il apparaît alors plausible de considérer ces deux personnages comme le chef d'une familia et son successeur, peut-être même un père et son fils.

#### Tombes à armes romanes

Le fait d'avoir affaire, dans les tombes présentées ci-dessus, à un rite funéraire spécifique est absolument remarquable. En effet, la présence d'armes dans les tombes masculines, par exemple, représente une particularité pour la Burgondie. Le critère «offrande d'arme» joue un rôle important dans la détermination de l'appartenance culturelle des découvertes funéraires du Haut Moyen Age, a fortiori des défunts et de leurs proches. Ainsi, le dépôt d'armes dans les tombes est considéré comme une coutume funéraire typique des peuples germaniques occidentaux<sup>22</sup>. En ce sens, déposer en offrande un équipement guerrier plus ou moins complet comprenant spatha, scamasaxe, lance et bouclier était et restait une coutume particulièrement étrangère aux Romans ainsi qu'aux peuples germaniques orientaux comme les Burgondes. Reto Marti a toutefois pu mettre en évidence, en Suisse occidentale et dans des régions attenantes à la Burgondie, un groupe de tombes, qui se distingue par des offrandes d'ar-

20 Martin (voir note 9), 110 sq. et n° 9.

21 Koch, U., Die fränkischen Gräberfelder von Bargen und Berghausen in Nordbaden, (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte 12), Stuttgart, 1982, 25; Marti (voir note 12), 83 et 108.

22 Martin (voir note 4); cf. aussi Ament, H., Franken und Romanen im Merowingerreich als archäologisches Forschungsproblem, Bonner Jahrbücher 178, 1978, 377 sq.



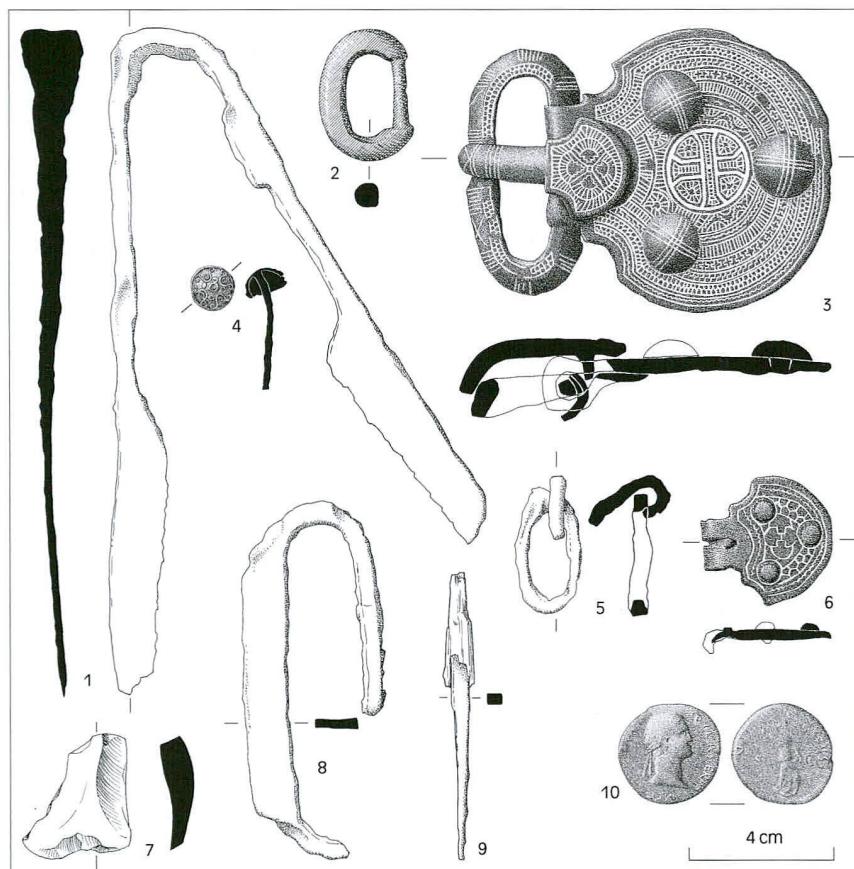
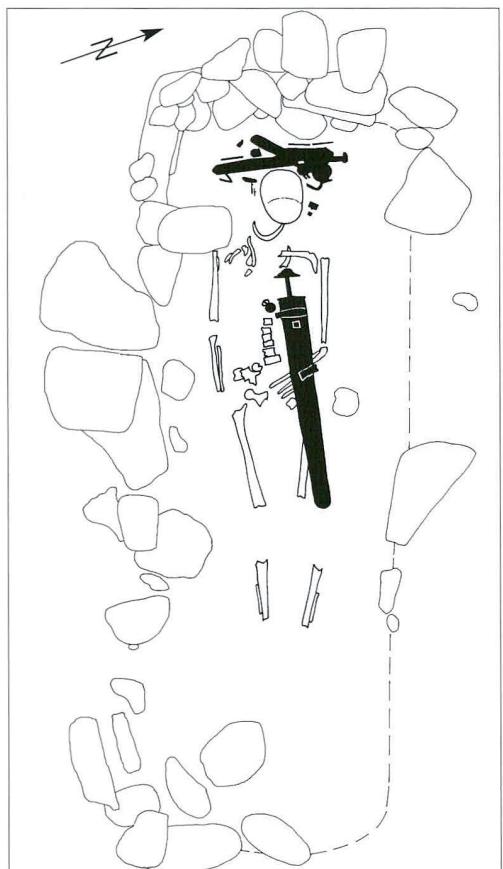


Fig. 11 Plaque-boucle de ceinture avec le contenu de sa sacoche (tombe n° 143)

Fig. 12 Plan de la tombe n° 143; sur le défunt repose la spatha, les offrandes supplémentaires se trouvaient à côté et sous le crâne

mes<sup>23</sup>; ces inhumations appartiennent principalement à la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et au début du VII<sup>e</sup> siècle. Même si, en apparence, il s'agit de tombes à armes, il faut les replacer dans le cadre que les populations romanes et romanisées de Burgondie s'étaient fixé pour leurs rites funéraires; dans ce cas précis, nous ne sommes pas en présence d'une véritable tombe à armes, mais plutôt face à cette coutume qui voulait que le nombre d'offrandes fût restreint. Ainsi, la plupart du temps, c'est le scramasaxe que l'on déposait dans la tombe, plus rarement la spatha, jamais la lance ou le bouclier<sup>24</sup>.

Comme représentantes de cet horizon des tombes à armes en Burgondie, je mentionnerai les quatorze inhumations de Tronche-Bélon pourvues d'un scramasaxe (fig. 14). Si seule la



sépulture n° 143 contient une arme supplémentaire, en l'occurrence une spatha, ailleurs, le scramasaxe n'a jamais été déposé sans la ceinture à laquelle il était suspendu; quant à la sacoche, munie de son contenu, elle était rattachée à la ceinture, dans au moins dix cas. Dans douze tombes au minimum, les garnitures de ceinture n'avaient pas été placées comme parure autour de la taille du défunt, mais avaient été déposées au-dessus, entre ou à côté de ses jambes. Enfin, dans quatre cas seulement, des objets supplémentaires sans lien avec la ceinture avaient été placés près du défunt: une monnaie comme obole, une bouteille en verre, un anneau et peut-être un peigne.

Le modèle utilisé pour les tombes à scramasaxe de Tronche-Bélon correspond à celui de la nécropole de Curti-sous-Burnand (F, Saône-et-Loire), au-delà du Jura. Dans les deux cas, la présence de l'arme n'est que tributaire de la ceinture qui, elle, fait véritablement fonction d'offrande symbolique indépendante. Eu égard à ce qui précède, on peut considérer ce phénomène des offrandes d'armes en Burgondie comme une variante dans les coutumes funéraires romanes. Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel des connaissances, rien ne permet de démontrer que cette modification des rites funéraires



Fig. 13 Boucle de ceinture de la tombe n° 1; sur la bordure inférieure de la plaque, signes alphabétiques ou représentations humaines extrêmement stylisées

23 Marti (voir note 18), 11 sq.

24 Ibidem, 110 et Abb. 61.

site/n° de la tombe	boucle simple	plaqué-boucle	contre-plaque	plaqué dorsale	spatha	scramasaxe	fourreau du scramasaxe: pièces métalliques	boucle de la sacoche	couteau	autres objets dans la sacoche	autres objets
St-Sulpice 168	●				●		●	●	●		
Monnet-La-Ville 162	●					●	●	●	●	●	deux bagues
Monnet-La-Ville 148	●	●	●	●		○		●	●		
Avusy/Sézegnin 502	●					●	○	●	●		
Lausanne/Bel-Air 48	●					●	●	●	●		éperon, coute de charrue
Lausanne/Bel-Air 29	●					●	●	●	●		
Riaz/TBR 86	●					●	●	●	●		
Riaz/TBR 196	●					○	●	●	●		
Riaz/TBR 1	▲					●	●	●	●		
Riaz/TBR 138	▲					●	●	●	●		
Riaz/TBR 89	▲					●	●	●	●		
Riaz/TBR 143	▲				●	●	●	●	●		
Riaz/TBR 153	?					●	●	●	●		
Riaz/TBR 185	●					●	●	●	●		
Riaz/TBR 313	○	○	●			●	●	●	●		
Riaz/TBR 25	▲	▲	▲			●	○	●	●		
Riaz/TBR 123	▲	▲	▲			○	●	●	●		
Riaz/TBR 160	▲	▲	▲			●	●	●	●		
Riaz/TBR 398	▲	▲	▲			●		●			
Riaz/TBR 15	?					○	●	●	●		
Curtil-s.-B. 78	?					●	●	●	●	?	
Curtil-s.-B. 96	●					●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 40	●					●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 8	●				●	●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 77	▲					●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 129	▲	▲	●			●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 23	▲	▲	▲			●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 267	▲	▲	▲			●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 1	▲	▲	▲			●	●	●	●		
Curtil-s.-B. 176	▲	▲	▲			●	●	●	●		
Erlach 38	▲	▲	▲			●	●	●	●		
Vuippens 36	▲	▲	▲		●	●	●	●	●		
Berne-Bümpлиз 149	●					●	●	●	●		
Berne-Bümpлиз 148	●					●	●	●	●		
Berne-Bümpлиз 155						●	●	●	●		
Bollingen/Papierm. 5	▲	▲	●								

romano-burgondes pourrait être imputée à des personnes venues du territoire franc. De ce fait, Marti interprète ces transformations dans les spectres des offrandes funéraires comme une sorte de répercussion archéologique d'un processus d'intégration, inévitable conséquence de la réorganisation du royaume des Francs en 561 après J.-C.<sup>25</sup>. Certains groupes romano-burgondes appartenant à la couche sociale dominante se seraient alors orientés plus nettement vers le pouvoir central franc, en adaptant, dans une certaine mesure, leurs moyens d'expression et leurs rituels funéraires.

Fig. 14 Tableau synoptique des tombes à armes de Suisse occidentale et de la Burgondie limítrophe d'après Marti (voir note 24) additionné de compléments  
 ● objets représentés  
 ▲ plaque damasquinée  
 ○ incertain

25 Ibidem, 114 sq.

### En bref...

Je serais tentée de penser que les deux personnages importants inhumés au centre de la nécropole de Riaz ne sont pas uniquement les dirigeants d'une familia localement importante. En effet, l'agglomération liée à la nécropole, dont la localisation exacte est encore inconnue, se trouvait à un emplacement géographiquement très intéressant: au passage supposé d'une voie à longue distance qui, comme l'autoroute actuelle, part de Vevey, passe entre le Moléson et le Gibloux, puis longe la Sionge et la Sarine pour contourner Berne et finalement atteindre Soleure. A l'époque où les Mérovingiens tentaient d'asseoir leur pouvoir par une plus forte infiltration administrative dans les différentes régions du royaume, on peut raisonnablement penser qu'une familia, dont les membres dirigeants étaient peut-être des fonctionnaires du roi des Francs, était installée ici.

### Pour en savoir plus

Furger, A. et al., Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter. Archäologie und Geschichte des 4. bis 9. Jahrhunderts, Zürich, 1996

Gaillard de Semainville, H., Les Burgondes. Apports de l'archéologie, (Actes du colloque international de Dijon, 1992), Dijon, 1995

Kollektiv, Die Burgunder, Archäologie in Deutschland 4, Stuttgart, 1994, 16-34

Schwab, H., Les nécropoles mérovingiennes en pays de Fribourg, Dossiers Histoire et Archéologie 62, Baume-les-Dames, 1982, 74-87

Abb. 1 Grabungssituation von 1976. Rechts die Grundmauern des Tempels

Abb. 2 Riaz/Tronche-Bélon, Gräberfeldplan

Abb. 3 Grab 193 mit Steinsetzung

Abb. 4 Grab 69 mit Trockenmauerwerk. Die Grabsohle ist sorgfältig mit Steinplatten ausgelegt. Am Fussende liegen fein säuberlich aufgeschichtet die Reste einer älteren Bestattung

Abb. 5 Verteilung der Fundstellen verschiedener Gürtelformen

Abb. 6 Gürtelschnallen (jeweils v. r. n. l.; oben: aus den Gräbern 157, 168 und 154, unten: aus den Gräbern 141 und 8)

Abb. 7 Detailplan Grab 138: Fundlage von Sax und Tascheninhalt im Oberschenkelbereich

Abb. 8 Gürtelgarnituren aus Eisen mit Silbertauschierung aus der ersten Hälfte des 7. Jahrhunderts. Oben eine dreiteilige Männergarnitur aus Grab 123, unten die Beschläge von einem Frauengürtel aus Grab 296

Abb. 9 Symmetrischer Frauengürtel mit Silberplattierung und Granateinlagen aus einem unbeobachteten Grab des späten 7. Jahrhunderts

Abb. 10 Inventar aus Grab 58

Abb. 11 Gürtelschnalle und Tascheninhalt aus Grab 143

Abb. 12 Plan von Grab 143: auf dem Toten lag die Spatha, die restlichen Beigaben fanden sich neben und unter dem Schädel

Abb. 13 Gürtelschnalle aus Grab 1. Am unteren Beschlagrand buchstabenartige Zeichen oder extrem stilisierte Menschendarstellung

Abb. 14 Übersicht der Waffengräber der Westschweiz und des angrenzenden Burgund nach Marti (wie Anm. 24) mit Ergänzungen

- Objekt vorhanden
- ▲ tauschter Beschriftung
- unsicher

Abb. 15 Goldscheibenfibel mit Glaseinlagen und silberne Reiterfibeln aus Grab 131

## Zusammenfassung

Zu den zentralen Aufgaben des Kantonalen Archäologischen Dienstes Freiburg gehörte die Sicherung, Ausgrabung und Dokumentation von Fundstellen, die seit den 1970er Jahren durch den Bau der Autobahnen zerstört wurden. Das im Zuge dieser Grabungskampagnen vollständig untersuchte Gräberfeld von Riaz/Tronche-Bélon im Gruyererland stellt eine Quelle ersten Ranges für die Kultur- und Sozialgeschichte des 6. und 7. Jahrhunderts auf dem Gebiet der heutigen Schweiz dar. Insbesondere die zahlreichen Gürtelteile belegen eine Nutzung des Friedhofs vom mittleren 6. bis ins späte 7. Jahrhundert. Der gut erkennbare Belegungsablauf macht den Friedhof von Tronche-Bélon zu einem wichtigen Referenzbefund für die Frühmittelalter-Forschung in der Schweiz und darüber hinaus.

Die Funde und Befunde aus dem Gräberfeld von Tronche-Bélon zeigen, dass die hier bestatteten Personen zur romanischen und romanisierten Gesamtbevölkerung Burgunds gehörten. So erklärt sich beispielsweise der hohe Anteil beigabenführender Gräber in Tronche-Bélon aus der Zeitstellung der Nekropole. Eine Besonderheit im romanischen Milieu sind die relativ zahlreichen Gräber, in denen sich ein Sax fand. Davon enthielt eines sogar zusätzlich eine Spatha. Eine Analyse der Beigabensitte bestätigt die Vorstellung, dass es sich in diesen Fällen nicht um eine germanische, sondern um eine Spielart romanischer Beigabensitten handelt.



Fig. 15 Fibule composite (or et bronze) à incrustations de verre et fibules en argent en forme de cavalier de la tombe n° 131